Troisième publication

- 1. Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: S.I. L'Esplanade, Corsier en liquidation, Corsier-sur-Vevey
- 2. Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
- 3. Date de la décision: 19.08.2003
- 4. Echéance de préavis des créances: 13.10.2003
- 5. Adresse pour la déclaration des créances: C/o Jean-François Borlat, En Plattex, 1802 Corseaux
- 6. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions
- 7. Remarques: Conformément à l'art. 745 al. 3 CO, la société se réserve le droit de procéder à une répartition anticipée des

Etude S. Perrin, Th. Monition & Laydu Molinari notaires $1820\ \mathrm{Montreux}$

(01162422)